

Nombre de membres :  
En exercice : 34  
Présents : 33  
Pouvoirs : -  
Votants : 33

Abstentions :-  
Exprimés : 33  
Pour : 33  
Contre : -

N°2017-31

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
OUEST LIMOUSIN**

L'an deux mille dix-sept,

Le jeudi dix-neuf janvier à vingt heures,

Le conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni salle de réunion communautaire de Saint-Laurent/Gorre, sur convocation de M. Christophe GEROUARD.

**Date de la convocation : le vendredi treize janvier**

**Présents :** Guy BAUDRIER, Véronique BINDE, Alain BLOND, Daniel (Paul) BRACHET, Jean-Louis CLERMONT-BARRIERE, Albert DELHOUME, Daniel DESBORDES, Eric DOMBRAY, Magdaleina FREDON, Louis FURLAUD, Luc GABETTE, Paola GABORIAU, Dominique GERMOND, Sylvie GERMOND, Christophe GEROUARD, Patrick GIBAUD, Bruno GRANCOING, Cécile GUILLAUDEUX, Jean MAYNARD, Marie-Laurence MORANGE, Alain PERCHE, Marion PERSONNE, Jean-Pierre PATAUD, Françoise PIQUET, Pascal RAFFIER, Guy RATINAUD, Raoul RECHIGNAC, Jean-Pierre ROMAIN, Richard SIMONNEAU, Maryse THOMAS, Agnès VARACHAUD, Christian VIGNERIE, Joël VILARD.

**Absents :** Daniel ESCURE.

**Pouvoirs :** -

**Secrétaire de séance :** Véronique BINDE.

**Objet**

**Voirie, vente du bois issu de l'élagage : tarif**

Le Président informe le conseil communautaire que lors des travaux d'élagage du service voirie, le bois qui peut être exploitable en bois de chauffage est vendu à des particuliers.

A ce jour, le prix est de 23 € le m3. L'élagage va débuter fin janvier.

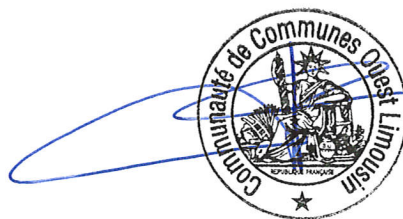
Le conseil communautaire autorise le Président à vendre le bois issu des travaux d'élagage du service voirie au prix de 30 € le m3.

**Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.**

Le Président,

Certifié exécutoire

Le



RECEVÉ À LA MAIRIE-PRÉFECTURE  
DE BELLÉCHOUART

LE 25 JAN. 2017

